



Coup de Griffes

Coup de chaud sur la DRFiP

Après des semaines de chaleur et d'épisodes caniculaires, nous sommes exténué.e.s.

Et dans les services règne l'impression que les directeurs sont loin, très loin, dans leurs bureaux climatisés.

Depuis des années, Solidaires Finances Publiques met en garde, notamment lors des réunions plénières du CHSCT, sur les risques pour la santé d'une chaleur excessive.

L'absence de prévention se fait ressentir durement. Imposer aux agent.e.s de rester dans des bureaux devenus des fournaises est dangereux, et de toute façon ne permet pas un travail efficace.

Les météorologues nous apprennent que les épisodes caniculaires vont se multiplier et s'amplifier à l'avenir. Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs, la sécheresse de vos mesures ne vous fait pas rayonner.

Il y a le feu : les agent.e.s attendent des mesures de prévention immédiates pour ne plus avoir à revivre les pénibles moments de cet été.



Une rentrée difficile... mais combative

Le début d'été aura été mouvementé pour la fonction publique en général et pour notre administration en particulier. En effet, après des mois et des mois de suspens, nous avons pu découvrir le contenu du fameux rapport CAP 22 et de ses 22 préconisations destructrices. Et cela grâce à notre syndicat national Solidaires Finances Publiques qui a refusé l'omerta du gouvernement et a rendu public ce rapport scélérat. Les 113 pages de ce rapport sont gratinées pour l'ensemble de la fonction publique, des services publics et évidemment pour les finances publiques. La musique est donnée par notre propre Directeur Général qui indique vouloir «continuer de restructurer le réseau de la DGFIP, encore plus vite qu'avant, encore plus lourdement, de manière à resserrer significativement le nombre de nos implantations». En bref, il nous promet toujours moins d'emplois, toujours moins de centres des finances publiques de proximité.

Personne n'ignore que dans les services la situation est plus que tendue. Les difficultés rencontrées pour faire face aux missions et à leur exercice génèrent une véritable souffrance au travail et une perte de sens importante. Et cela n'est pas prêt de s'arrêter, si nous ne combattons pas toutes et tous ensemble, leurs projets mortifères. A Paris, ce 1er septembre nous sommes désormais 4998 agent.e.s alors qu'il y a dix ans nous étions presque 7000 agent.e.s. Et en 2019, cela risque d'empirer puisque notre Premier ministre a annoncé dans une interview, 4500 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État et plus de 10 000 en 2020. Et nous le savons, les Finances Publiques sont depuis des années le principal pourvoyeur des suppressions d'emplois.

Quant au prélèvement à la source, pour Solidaires Finances Publiques, la question n'est pas de savoir si l'administration de Bercy est prête ou pas, mais si cette réforme est légitime. Cette réforme ne vise qu'à faciliter les suppressions d'emplois, complexifie l'impôt, et comporte des risques évidents quant au taux de recouvrement et au consentement à l'impôt. De fait Solidaires Finances Publiques continuera à combattre et à informer sur toutes ces réformes qui mettent en danger nos missions et nos conditions de travail.

Alors face à la disparition programmée de notre administration, de notre service public, nous devons agir collectivement avec les usagers. Nous devons nous battre pour la survie de notre service public de proximité, de nos missions, de nos emplois car une société sans services publics est une société plus inégalitaire.

Sans oublier que ce gouvernement veut aussi détruire nos retraites, notre protection sociale. Les raisons sont nombreuses, très nombreuses pour nous mobiliser, alors en cette rentrée : aucune hésitation.

La période de juin/juillet voit chaque année se tenir une multitude de Commissions Administratives Paritaires Locales, CAP qui traitent de deux sujets importants les mutations internes et les recours contre l'évaluation !

CAP DE REVISIONS : Journées de dupes

2018 était la deuxième année sans réductions/majorations d'ancienneté (R1/R2) pour les cadres B et la première année pour les cadres C et A dans le cadre de la mise en place de PPCR.

Ceci conduit à une baisse globale du nombre de recours dans les 3 grades.

Par ailleurs, Solidaires Finances Publiques continue de dénoncer le caractère chronophage d'une procédure complexe, alourdie par la phase de recours hiérarchique. En effet, pour la CAP Locale des contrôleurs sur 36 recours hiérarchiques seuls 19 sont allés jusqu'en CAPL, soit près de 50 % d'abandons. Cet écart ne s'explique que très minoritairement par des décisions favorables de l'autorité hiérarchique donnant entière satisfaction à l'agent.e (pour cette CAPL 5 dossiers sur 36 soit 14 % des recours). Ce mécanisme a donc joué pleinement son rôle dissuasif...

La disparition d'un dispositif d'avancement contingenté aurait pu par ailleurs permettre à l'administration de faire preuve de plus de souplesse dans la modification des éléments du CREP (compte-rendu d'évaluation professionnelle). Hélas c'est loin d'être le cas et dans chaque commission paritaire l'administration s'est refusée dogmatiquement à remettre en cause, dans un grand nombre de dossiers, l'avis de l'évaluateur. En l'absence de bonification, chaque élément du CREP revêt une importance cruciale.

Présenté officiellement comme un «simple outil» pour la liste d'aptitude (LA) la nouvelle rubrique «Avis sur l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur (promotion par liste d'aptitude)», est censée pallier la disparition des réductions d'ancienneté (sans aucun bénéfice pour la carrière des agent.e.s). Cet élément se retrouve pour les deux cadres C et B, théoriquement susceptible de recours, dans les faits, l'administration s'est montrée excessivement réticente à le faire évoluer (une seule demande satisfaite cette année). Toute valeur différente de la valeur «3-aptitude confirmée», constituera en réalité un barrage à la promotion au grade supérieur.

Autre constatation, l'administration peine trop souvent à reconnaître que les résultats obtenus doivent être considérés au regard du temps de présence effectif ou de situations particulières comme les maladies ou le handicap.

Solidaires Finances Publiques ne peut que déplorer qu'en CAP Locale la parole des agent.e.s soit systématiquement écrasée par celle des chef.fe.s de service, et que les CAP locales donnent lieu souvent à un dialogue de sourds où la sémantique est retournée dans tous les sens, les instructions interprétées diversement, dans le seul but de modifier un minimum de mentions contestées. Si pour la parité administrative l'agent.e doit savoir «entendre des réserves» (plus ou moins justifiées) il lui semble beaucoup plus difficile de faire admettre à un chef de service que son évaluation puisse souffrir de correctifs apportés en CAPL. *Quoiqu'il arrive, en CAP Locale un chef a toujours raison, et même quand il a tort, il a raison d'avoir tort !*

Pour Solidaires Finances Publiques, l'exercice actuel est largement perfectible, et souffre de lacunes laissant souvent un sentiment d'injustice aux agent.e.s évalué.e.s.

Dans ce contexte dégradé, les élu.e.s et expert.e.s de Solidaires Finances Publiques continueront de tout mettre en œuvre pour que les CAPL de recours continuent de jouer pleinement leurs rôles sans se contenter d'être une instance de «réparations» des seules erreurs les plus grossières.

CAPL n° 1 : CADRE A
dossiers présentés : 15 (32 en 2017)
dossiers défendus par Solidaires Finances publiques : 6

CAPL n° 2 : CADRE B
dossiers présentés : 19 (18 en 2017)
dossiers défendus par Solidaires Finances publiques : 9

CAPL n° 3 : CADRE C
dossiers présentes : 9 (38 en 2017)
dossiers défendus par Solidaires Finances publiques : 7

CAP DE MUTATIONS

S'agissant des commissions paritaires traitant des mutations locales au sein du département de Paris, les 3 CAPL se sont tenus dans un contexte assez particulier. En effet, d'ici deux ans les règles actuelles auront disparus pour laisser la place au nouveau desiderata de notre directeur général : plus de RAN, tous affectés au département !

Nous ne reviendrons pas ici sur la nocivité de ce projet que nous avons eu très largement l'occasion de dénoncer et de combattre.

Pour la CAPL des cadres C Solidaires Finances Publiques se réjouit que la plupart des agent.e.s aient obtenu leur premier vœu en mutation locale mais cela ne démontre qu'une seule chose : l'omniprésence des postes vacants dans les services parisiens. En effet, il reste 73 emplois vacants après mouvement et affectations des C ALD. Après avoir bataillé nationalement pour le recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire Solidaires Finances Publiques se réjouit qu'une réponse certes partielle ait été apporté par le recrutement d'une partie de la liste complémentaire du dernier concours soit 284 postes.

Solidaires Finances Publiques regrette que pour, la catégorie C, le nombre d'ALD (agent.e.s «à la disposition du directeur») ne cesse d'augmenter à Paris: 423 au 1er septembre 2018, à croire que l'affectation ALD devient la norme sur notre direction comme ailleurs. Ceci préfigure ainsi l'affectation au département en 2020. Dans cette perspective, le Président de la CAPL nous a assuré que les représentant.e.s du personnel auront dans les nouvelles règles tout leur rôle à jouer pour affiner l'affectation des agent.e.s Paris, nous saurons le lui rappeler en temps voulu.

La CAP Locale des contrôleurs a elle aussi vu un nombre important de postes non pourvus, postes qui sont gelés au plan national malgré de nombreuses demandes de mutations. Si à une ou deux exceptions près le mouvement est techniquement bon et la règle de l'ancienneté respectée, beaucoup trop de postes demeurent vacants (137) occasionnant de fait un grand nombre de problèmes dans des services confrontés à une montée croissante des charges de services.

Lors de CAPL des inspecteurs, il est à déplorer l'essai non transformé de l'administration de mettre en pratique la fiche 3 (dérogation à la règle de l'ancienneté sur les mouvements d'affectation locale). Notre détermination a eu raison, pour cette année, de la non-application de cette règle mais restons vigilant.e.s !

Au final une campagne de CAP Locales de mutations toujours placée sous le signe des vacances de postes, vacances qui pourraient bien préfigurer les suppressions d'emplois de demain !

Touche pas à mon action sociale !



Qu'est-ce que l'action sociale aujourd'hui pour un agent DGFIP

– La restauration : un repas par jour dans un restaurant administratif AGRAF à Paris, dans un RIA (restaurant inter-ministériel administratif) à Paris et en IDF et au travers des tickets restaurants partout ou il n'y a pas de restauration collective.

– Le logement, géré par l'ALPAF, avec des réservations de logements à Paris intra-muros et en IDF ainsi qu'en province et des foyers pour une première installation.

– Les aides et prêts et autres prestations comme prime de 1ère installation, réservations en crèches...

– Loisirs et vacances EPAF : avec séjours en résidences, camping, colonies de vacances ou sorties culturelles.

Le conflit de 1989 aux Finances marque un tournant décisif de notre action sociale : doublement du budget ; programme de réservation de 3000 logements ; création d'une aide et d'un prêt à la première installation en Île-de-France, création d'emplois d'assistant.e.s de délégation, d'assistant.e.s de service social, de médecins de prévention... toutes ces avancées perdureront jusqu'en 2010.

Dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, l'action sociale est clairement menacée, les conséquences sont une détérioration des prestations et une mise en danger de la structuration même de l'action sociale au travers des 3 associations (ALPAF, AGRAF et EPAF).

Les dangers sont principalement de deux ordres

1 - Danger sur le budget

En diminuant les subventions aux associations les prestations et les tarifs sont remis en cause pour les agent.e.s. De même le paiement de loyers par les associations (logées jusqu'à présent gratuitement dans les locaux administratifs) aggrave la situation financière de celles-ci et met en péril leur pérennité. En 2015 déjà, nous avons dénoncé le «hold-up» sur le budget 2016 avec la suppression de la subvention ALPAF de 25 M€ ainsi que le gel (amputation) inadmissible des crédits de 7 % en 2014, 8 % de 2015 à 2017.

2 - La régionalisation et l'interministérialité

La volonté de remettre en cause les réseaux départementaux de proximité éloignera l'action sociale des besoins réels des agent.e.s et la rendra moins efficace. Ceci démontre une volonté d'abandon de la politique d'action sociale ministérielle non seulement en matière de logement mais plus globalement sur l'ensemble de son champ d'intervention au moment où les agent.e.s en ont le plus besoin. Les résultats concrets de cette politique engagée sont aujourd'hui la fermeture de restaurants administratifs et la baisse des réservations de logements sociaux.

Les grandes manœuvres ont déjà commencé, ainsi lors du Groupe de Travail CNAS du 31 mai dernier, la Secrétaire générale tout en se montrant confiante sur le maintien de l'enveloppe consacrée à l'action sociale, malgré les coupes budgétaires auxquelles Bercy est soumis, a déclaré vouloir « optimiser » les moyens en précisant qu'elle avait « une pression très forte sur la rationalisation de ceux-ci ». En parallèle une enquête sur l'action sociale au ministère a été lancée auprès de personnels (env 15000 réponses) de même qu'un audit d'EPAF par le CGEFI. Nous craignons que cette enquête et audit pilotés par le Secrétariat Général soient idéologiquement orientés pour préconiser une fusion des 3 associations (ALPAF AGRAF EPAF)

Faire mieux à budget constant voire en baisse, ce n'est pas nouveau, et généralement annonciateur de mauvaises nouvelles,

Pour Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Elle doit au contraire être renforcée afin de mieux répondre aux besoins des agent.e.s actifs, pensionnés et de leurs familles et s'inscrire dans une dynamique de progrès, en tenant compte des aspirations de toutes les générations et en préservant le lien intergénérationnel. Ces besoins sont nombreux et évoluent : perte d'autonomie du fait du vieillissement de la population, gardes d'enfants, conséquences de l'absence de revalorisation de la rémunération et des déroulés de carrière (logement, restauration, aides, prêts). La crise renforce ces besoins sociaux.

Solidaires Finances fait de l'action sociale un axe majeur de son action et de ses revendications et s'opposera à son démantèlement à tous les niveaux.

Solidaires Finances, les moyens financiers, humains, l'organisation ministérielle départementale et de proximité doivent être renforcés et pérennisés.

L'action sociale doit tenir compte de l'évolution des besoins de tous les agent.e.s et y répondre de mieux en mieux. Solidaires Finances y veillera !

Campagne ATTAC : « Pas avec notre argent »

15 septembre 2018 : 10 ans depuis la faillite de la banque Lehman Brothers, point de basculement de la crise financière.

Malgré les promesses, aucun des problèmes fondamentaux du secteur financier n'a été réglé et le spectre d'une nouvelle crise majeure refait surface.

Le système financier, par son instabilité, représente une menace pour notre avenir collectif (emplois, services publics, transition écologique, capitalisme vert...).

Les acteurs français et européens du mouvement social et citoyen ont présenté des mesures pour enrayer cette menace: séparation des banques de dépôt et d'investissement et leur contrôle par salariés et usagers, taxe sur les transactions financières, régulation du trading, agrément bancaire accordé sous conditions, arrêt des subventions et des investissements pour les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz)...

Les mesures prises aux niveaux français et européen sont insuffisantes. La loi proposée par le gouvernement français se limite à la fraude sans s'attaquer à l'évasion fiscale. Aucune mesure contraignante n'est prévue pour stopper le financement des énergies fossiles. Chaque année les plus grandes banques ouvrent des dizaines de sociétés offshore dans les paradis fiscaux et investissent des dizaines de milliards d'euros dans des projets d'énergies fossiles.

Les mouvements sociaux et citoyens ont un rôle décisif à jouer pour mettre fin à l'irresponsabilité des politiques et à l'impunité des acteurs financiers. Des mobilisations et des actions seront organisées, pour marquer les 10 ans de la crise et prendre le contrôle sur la finance et sur notre avenir.

Du 8 au 15 septembre 2018 seront organisées à travers le monde, devant les banques et les institutions concernées, des actions d'interpellation et de sensibilisation. Solidaires Finances Publiques, au sein d'ATTAC dont il est membre fondateur, y participera largement et scandera :

«Financer les dérèglements climatiques et organiser l'évasion fiscale, pas avec notre argent !»



Bulletin d'adhésion 2018

Solidaires Finances Publiques Paris

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière :
Anne BOUTET, SIP Javel, 13/15 rue du Gal Beuret - 75015 Paris

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation →

Temps partiel %

Informations professionnelles

Service :

Site :

@

☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso :

@

☎

Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Je souhaite recevoir des informations par mail OUI NON Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques OUI NON

**POUR
S'INFORMER...**

Le site internet : <http://www.solidairesfinancespubliques.info/75/>

La page Face Book : <https://www.facebook.com/SolFIPParis>